



Compte -rendu



Assemblée Générale

Lac des Girardes

Date : 30 novembre 2018

Participants : D. DUCLOS, E. LACHISE, P. DUPEYRE, L. MERGNAC, C. LARDIN,
P. CIZERON, T. BACQUET, P. REILLE, T. DAVIN, P. ESCODA, I. GUERGADI,
JP. POILLEU .

12 participants, 5 pouvoirs.

1 – Rapport moral du président

Bilan d'activité :

- Au-delà des habituelles rencontres hebdomadaires des vendredis et samedis nous avons entrepris une démarche de rapprochement entre les divers acteurs du club :

- * Organisation d'un repas à la guinguette du lac,
- * Une journée découverte de la voile latine.

L'idée de réaliser des sorties à l'extérieur du club commence à prendre forme.

- Coté équipement, on peut noter la construction d'un nouveau chalet qui nous donne un peu plus de place pour partager les repas, assurer un rôle de vestiaire ou de rangement.

Il reste encore à aménager l'espace entre les deux chalets pour faire un coin repas agréable. Notre président prévoit d'apporter un barbecue.

- La flotte s'agrandit : Paul, Jean-Paul et Christophe ont installé leur bateau, de quoi faire de beaux challenges sur l'eau.



Compte -rendu



Nous totalisons 14 embarcations dans l'enclos, l'espace va bientôt nous manquer.

Au sujet de la flotte de l'association, le C.A. devra se prononcer sur le devenir des Albatros.

- Le ponton d'accueil a été allongé pour permettre l'accostage de 3 à 4 bateaux. Ce point a généré quelques tensions avec le club de voile télécommandée qui utilisait les blocs de ponton restants.

- Quelques actes de malveillance ont été observés pour la première fois. Rien de bien méchant mais il faut que nous soyons vigilants sur la tenue des œuvres mortes de nos bateaux avant d'embarquer.

- Le président tient à rappeler que le port du gilet de sauvetage n'est pas qu'un objet de pure contrainte administrative, qu'il peut nous servir surtout quand le Force 5 est bien établi. (Question de responsabilité)

- Nous pouvons également remarquer que sur proposition du Président, la Mairie de Lapalud a décerné le trophée du bénévole méritant à 4 d'entre nous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité :

- ➔ pour : 17
- ➔ abstentions : 0
- ➔ contre : 0

2 – Rapport financier

La principale dépense cette année a été : L'achat du 2^{ème} chalet pour un montant de 719,94 €.

Pour le reste il s'agit des dépenses de fonctionnement pour un montant de 1217.32 €.

Le nouveau solde du compte courant est de 2140,59 €.

Le budget 2019 s'établit comme suit : Recettes 1740 €

Dépenses 1705 €



Compte -rendu



Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité :

- pour : 17**
- abstentions : 0**
- contre : 0**

3 – Election des administrateurs

Conformément aux statuts de notre association, les administrateurs sont élus pour 2ans. Cette année 2018 est donc une année de renouvellement.

Après appel à candidature, 8 candidats se sont présentés, le nombre maximum étant fixé à 7 administrateurs, M. Patrick DUPEYRE a retiré sa candidature.

Les 7 administrateurs ont été élus à l'unanimité.

Nous souhaitons un mandat plein de richesse à Thierry BACQUET, Patrice CIZERON, Jean-François LE FOULGOC, Eric SOHIER, Dominique DUCLOS, Laurent MERGNAC et Eric LACHISE.

Conformément à nos statuts, l'ensemble des administrateurs remettront leur mandat fin 2020.

4 – Questions diverses

- M. POILLEU propose une action de nettoyage de nos berges. Le niveau très élevé du lac ayant remis en suspension toute sorte de déchets, il serait responsable d'organiser cette collecte pour garder notre environnement propre.

- M. ESCODA propose une action de sponsoring avec la MAIF.

Nous pourrions passer une convention partenariat avec la MAIF en contrepartie d'un espace sur notre blog, et ou d'une flamme sur nos bateaux lors des manifestations.



Compte -rendu



- La famille GUERGADI souhaite renouveler la location de Cocodes pour l'année 2019. Le contrat de location devra être renouvelé aux mêmes conditions.

- L'idée du Challenge du lac revient à nouveau. La formule est à définir avant de communiquer à la Mairie et à la presse les modalités.

A savoir qu'ils sont preneurs d'une telle manifestation.

- Sortie à l'extérieur.

Une sortie sur l'étang de Thau est envisagée. La décision finale doit être arrêtée en février pour une sortie programmée en Avril.

4 à 5 bateaux du lac sont susceptibles de participer avec une participation potentielle d'une douzaine de nos sociétaires.

Une information sur le blog sera réalisée.

Le prochain C.A. pour l'élection du Bureau est programmé le vendredi 07 décembre.

L'assemblée générale se termine à 19h15.

**Le Président
T. BACQUET**